



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 116109

Texte de la question

M. Jean-Marie Demange souhaite appeler l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la politique conduite en matière de lutte contre la maladie d'Alzheimer à l'échelle européenne. La lutte contre cette pathologie, qui touche plus de 5 millions de personnes en Europe occidentale, a été déclarée « Grande cause nationale » pour l'année 2007, le 21 septembre dernier. Or, selon les estimations le nombre de personnes qui en seront atteintes ne va cesser de croître et atteindre le double de personnes d'ici à 20 ou 30 ans. Il est donc, dès aujourd'hui, important que des programmes d'actions européens soient lancés afin notamment de faciliter le dépistage, la recherche médicale, la qualification de personnels soignants ou encore l'accueil des patients dans des centres spécialisés. Il aimerait donc qu'il lui indique s'il entend mener des actions auprès de ses homologues européens afin d'envisager une politique de européenne pour lutter contre cette pathologie fortement invalidante.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Demange](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116109

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 503